

**Termes de référence pour la réalisation de la ligne de base du projet intitulé
« Contribution au renforcement de la résilience des communautés des 8e et 9e section
communale de la commune de Jérémie pour faire face aux aléas naturels et les
phénomènes liés aux changements climatiques »
Numéro : K-HTI-2024-0073**

1. Introduction

La Fondation Nouvelle Grand'anse (FNGA) travaille depuis quelques années dans le département de la Grand'anse avec un focus au niveau des communautés vivant dans la zone tampon au Parc Macaya. L'un des objectifs de ce travail est d'arriver à offrir d'autres alternatives économiques aux personnes vivant exclusivement des ressources biologiques du Parc Macaya, Château d'eau des départements de la Grand'anse et du Sud, réserve biologique d'une haute valeur pour sa richesse et sa diversité biologique.

Cette alternative économique consiste à accompagner les communautés dans le développement d'activités capables de générer du revenu mais également de la nourriture de façon durable dans le contexte du changement climatique. Depuis tantôt quatre (4) ans Diakonie Katastrophenhilfe (DKH) supporte cette approche à travers deux projets phares, quoique dans un contexte de réponse humanitaire après le passage de Matthew et le tremblement de terre du 14 Aout 2021. Ces projets contribuent entr'autres à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations des communes de Jérémie et des Roseaux.

Depuis plus de deux (ans), le Grand Sud connaît une situation délicate en raison, d'une part, de la limitation de la libre circulation des biens et des personnes au niveau de l'entrée sud de la Capitale vers le Sud'est, le Sud, les Nippes et la Grand'anse et vice versa et d'autre part, des séquelles du tremblement de terre du 14 Aout 201 et même encore des séquelles de l'ouragan Matthew en octobre 2016. Ces événements ont de graves incidences sur la sécurité alimentaire de la population de ces régions, en témoignent les récentes communications de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) où 27% de la population analysée de la Grand'anse est en situation d'urgence alimentaire

A ces difficultés chroniques viennent s'ajouter la vague des déplacés internes dans la Grand'Anse notamment dans la commune de Jérémie. Selon le dernier rapport de l'Organisation Internationale pour la Migration (juin 2024), plus de 61 000 déplacés internes ont été identifiés pendant le premier trimestre de 2024 dans la Grand'Anse. Cette situation entraine une forme de promiscuité accrue au niveau des ménages déjà confrontés à de sérieux problèmes sanitaires et

d'hygiène en général. Tous les groupes vulnérables sont très affectés notamment les femmes, les enfants et les personnes à mobilité réduite. La crise de l'eau liée à la sécheresse fait que les femmes et les enfants sont obligés de marcher beaucoup plus pour avoir accès à quelques gallons pour les besoins domestiques et la boisson avec tous les risques que cela charrie tels les risques de violences corporelles et sexuelles.

La FNGA a obtenu un financement de son partenaire financier Diakonie Katastrophenhilfe à Travers la coopération allemande (BMZ) pour la mise en œuvre d'un projet au niveau de 2 sections communales de la commune de Jérémie (8^e section Fond-rouge Dayère et 9^e section Fond-rouge Torbeck) affectées par tous les fléaux que nous venons d'exposer. Malheureusement, cette situation tend à s'aggraver au fur et à mesure. C'est un projet visant à augmenter la résilience des populations de ces sections communales pour la lutte contre les effets du changement climatique et les aléas naturels sur une période de 36 mois en :

- Permettant aux familles cibles de couvrir leurs besoins alimentaires et le renforcement de la production agricole
- Renforçant les capacités de communautés afin de pouvoir mieux se protéger contre les aléas naturels

2. Motif et objectif de l'évaluation

Dans ce contexte en évolution permanente, la FNGA cherche à recruter une personne physique (Consultant) ou une personne morale (Firme de consultation) pour la réalisation de la ligne de base pour le projet. Cette ligne de base permettra d'établir le point de départ des différents indicateurs pour comparaison à la situation d'après la mise en œuvre du projet. Cela permettra d'apprécier qualitativement et quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à contribuer à l'augmentation de la résilience des populations des 8^e et 9^e section communale de Jérémie pour la lutte contre les effets du changement climatique et les aléas naturels. D'autre part, la consultation permettra, à partir de la situation de référence, de réviser au besoin le cadre des résultats du projet et de mettre en place un système de suivi-évaluation. A ce titre, le consultant proposera des amendements, s'il y a lieu, au cadre des résultats.

3.- Méthodologie

Le consultant chargé de l'étude proposera ses propres méthodes et techniques pour répondre à l'objectif de l'étude. Il devra néanmoins prévoir une collecte d'informations auprès des parties intéressées par le projet notamment les structures et organisations communautaires (Autorités locales, CLPC, OCBs, etc) ; les bureaux déconcentrés de l'Etat (DPC, DDA/MARNDR, DINEPA, etc) ; le partenaire financier. L'étude sera réalisée sous la supervision directe de l'équipe technique de la FNGA avec l'appui de DKH.

4.- Produits attendus

Le rapport final de la ligne de base fournira :

- Un état des lieux détaillé de chacune des sections communales ciblées par le projet.
- Une liste d'indicateurs et leur situation de départ, permettant de mesurer facilement les impacts, effets, et résultats du projet sur dans les zones d'intervention du projet. Cette liste devra clairement distinguer les indicateurs du cadre des résultats du projet qui ont été retenus sans changements, ceux qui ont été améliorés et ceux qui sont nouvellement proposés par le consultant après la mission de terrain ;
- Une analyse qualitative des résultats de l'étude ;
- Un projet de cadre de résultat actualisé sur la base des résultats de l'étude, s'il y a lieu.

Le rapport final doit être présenté sous forme numérique en français, police Times New Roman, Taille 12, à la FNGA dans le calendrier prévu par la consultation.

5.- Qualifications-clés du/des consultants

Le consultant ou la firme retenue doit avoir :

- Une bonne compréhension des effets du changement climatiques sur les populations exposées
- Des compétences en gestion des risques et désastres et la connaissance du SNGRD
- Des expériences en évaluation de projet, notamment en évaluation ex ante
- Connaissances des pratiques agricoles et d'élevage adaptées au changement climatique
- Avoir une bonne capacité de rédaction en français de façon claire, précise et concise ;

6.- Période de l'étude

Ce travail est prévu pour être réalisé au cours de la période allant du 01 septembre 2024 au 31 octobre 2024. Toute proposition de calendrier doit se situer dans cet intervalle.

7.- Soumission des offres

Les consultants sont invités à soumettre des offres qui devront contenir :

Une offre technique

L'offre technique devra présenter la compréhension du consultant du mandat et des attentes du projet, la méthodologie proposée, un calendrier indicatif des activités. La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt ;
2. La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence ;
3. L'approche et les méthodes suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence, y compris une liste détaillée des données et informations à collecter

et des méthodes de collecte proposées ainsi que des structures, institutions et personnes ressources à contacter ; ainsi qu'un plan de travail provisoire avec produits à délivrer avec les échéances correspondantes.

4. Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.

Une offre financière

L'offre financière doit être présentée de façon détaillée en dollars américains.

8.- Remise des offres

Les offres technique et financière peuvent être soumises à l'adresse électronique de la Fondation Nouvelle Grand'Anse (FNGA) : fnga1996@yahoo.fr ou au siège de la Fondation sis à Décadé, Km5, Rte Jérémie-Les Irois, Jérémie, Grand'Anse avec la mention « *FNGA-Ligne de base du projet K-HTI-2024-0073* » au plus tard le 16 Aout 2024. Les soumissionnaires qui utiliseront la voie électronique sont priés de protéger leurs documents avec un mot de passe qui leur seront demandé à l'ouverture des plis.

9.- Evaluation des offres

Une procédure en deux étapes sera utilisée pour évaluer les offres :

- Dans un premier temps, les propositions techniques seront évaluées ;
- Dans un deuxième temps, l'évaluation des propositions financières seront analysées et comparées.

9.1.- Evaluation technique

Critères d'évaluation	Pondération
Compréhension des TDR	20
Méthodologie de travail proposée	25
Expériences dans les études similaires	20
Compétences en changement climatique, la gestion des risques et désastres et la sécurité alimentaire.	20
Références académiques (Diplômes)	15
Total	100

Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique a obtenu un minimum de 70 points sur 100 seront considérées.

9.2.- Evaluation financière

Parmi les offres retenues, celle moins-disante aura la note de **100 points**. Les autres offres seront notées en utilisant la formule suivante :

$$\text{Note financière d'une offre } X = \frac{\text{Montant de l'offre moins-disante}}{\text{Montant de l'offre } X} \times 100$$

9.3.- Evaluation finale

C'est une pondération de l'offre technique et financière selon la formule suivante :

$$\text{Note globale} = \text{Note offre technique} \times 70\% + \text{note offre financière} \times 30\%$$